



L'assurance a t elle le droit de réclamé un rb

Par **Zouti97**, le **10/03/2023** à **14:01**

Bonjour j'ai eu un sinistre le 16 février que j'ai déclaré a mon assurance les travaux ce le véhicule on été effectué l'expert a validé les travaux pour récupérer mon véhicule j'ai payé les frais de réparation mais l'assurance refuse de me rembourser sachant que je leurs ai envoyé la facture du garage ainsi que le chèque en copie il me demande mon relevé de compte pour savoir si j'ai bien été débité donc ma question on t il le droit de me demander de mon relevé de compte bancaire ?

Par **chaber**, le **10/03/2023** à **18:55**

bonjour

il y a un mois j'ai eu la glace arrière brisée en dix milles morceaux. J'ai fait ma déclaration de sinistre en précisant mon réprateur agent Rxxxxxt; J'ai récupéré mon véhicule et envoyé la facture payée par mes soins avec carte bancaire à mon assureur en joignant un RIB. J'ai reçu l'indemnisation par retour

L'assureur ne peut exiger votre relevé bancaire

Pour info: un assuré peut se faire indemniser selon le rapport d'expert sans procéder aux réparations